

Votants : 90
Convocation du Conseil de Communauté :
le 16 novembre 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 novembre 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 26 novembre 2012

FINANCES- REMISE GRACIEUSE DU RESTE A PAYER DES LOYERS COMMERCE MULTISERVICES LA ROCHENARD

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Daniel DULLIN, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Michel GENDREAU, Jacques GUILLOTEAU, Anita JAGOUEX, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Alain PIVETEAU, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Pascal DUFORESTEL à Alain PIVETEAU, Dominique VALLEE à Olivier MARIE, Brigitte COMPETISSA à Philippe REY, Gilbert GOLAZ à Marie-Christelle BOUCHERY, Alain BAUDIN à Sylvette RIMBAUD, Pilar BAUDIN à Jean-Louis SIMON, Elisabeth BEAUVAIS à Rose-Marie NIETO, Georges BERDOLET à Danielle NICORA, Annie COUTUREAU à Jacques TAPIN, Annick DEFAYE à Michel GENDREAU, Jean-Pierre GAILLARD à Chantal BARRE, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Nicole IZORE à Gérard ZABATTA, Anne LABBE à Josiane METAYER, Patrice LAPLACE à Françoise TALBOT, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Nicolas MARJAULT à Julie BIRET, Germain MEHL à Gilbert BARANGER, Franck MICHEL à Nathalie SEGUIN, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Frédéric PASTOR à Jacques GUILLOTEAU, Christiane PINEAU à Anita JAGOUEX, Christophe POIRIER à Denis THOMMEROT, Claire RICHECOEUR à Monique SAGOT, Jean-Claude SUREAU à Patrick DELAUNAY

Titulaires absents suppléés :

Alain SAUVIAC par Daniel DULLIN

Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Jérôme BALOGE, Dominique BOUTIN-GARCIA, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Michel PAILLEY, Marc THEBAULT

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Pascal DUFORESTEL, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gilbert GOLAZ, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Jean-Pierre GAILLARD, Christian GRELIER, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Franck MICHEL, Delphine PAGE, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Christophe POIRIER, Claire RICHECOEUR, Jean-Claude SUREAU

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 26 NOVEMBRE 2012

FINANCES – REMISE GRACIEUSE DU RESTE A PAYER DES LOYERS COMMERCE MULTISERVICES LA ROCHENARD

Monsieur **Rabah LAICHOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Vu :

- L'instruction codificatrice M14 – Tome II – Titre 3
- L'instruction codificatrice n°05-050-M0 du 13 décembre 2005 en son alinéa 1, chapitre 2, Titre 7.
- L'article L 122-21 du CGCT
- Le décret n°2007-450 du 25 mars 2007 concernant la liste des pièces justificatives des dépenses publiques locales
- Le contrat de bail commercial de l'épicerie bar de La ROCHENARD signé le 21 mars 2008 avec Monsieur ARVOIRE
- Le courrier de Monsieur ARVOIRE Eric, en date du 07 septembre 2012, précisant sa cessation d'activité suite à des difficultés, et sa demande de remise gracieuse des loyers impayés.
- Le relevé de situation de Monsieur ARVOIRE Eric transmis par la Trésorerie Niort-Sèvres
- La décision de fin de bail en date du 26 Octobre 2012.

Considérant :

- Les difficultés économiques et financières de Monsieur ARVOIRE Eric, Epicerie Bar, 2 Place du Centre 79270 La ROCHENARD qui ont contribué à la fermeture, acté par décision de la Présidente, le 06 août 2012 du commerce multiservice et bar de La ROCHENARD,
- Le dépôt de garantie de 300€ HT versé à la signature du bail,

Après examen de la situation de Monsieur ARVOIRE Eric, il apparaît justifié :

- de ne pas percevoir d'intérêt de retard sur les sommes dues,
- d'imputer le montant du dépôt de garantie sur les restes dus et de réduire d'autant le montant de la remise gracieuse,
- de procéder à une remise gracieuse du reste à payer des loyers 2012, déduit du dépôt de garantie pour un montant de 3 499,42 € (tableau annexé).

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Décider de ne pas appliquer d'intérêt de retard sur les sommes dues,
- Accepter d'imputer le montant du dépôt de garantie sur les restes dus et de réduire d'autant le montant de la remise gracieuse,
- Décider de renoncer à la perception de la dette de Monsieur ARVOIRE Eric et d'accorder la remise gracieuse du solde des loyers impayés.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 90
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Rabah LAICHOUR

Vice-Président Délégué